



Un préavis comprend-il le paiement de 3 loyers consécutif ?

Par **betageek**, le **06/02/2009** à **15:03**

bonjours à tous,

voilà, ma question est simple et demande une réponse net, précise et rapide (rire).

suite aux divers problèmes que je rencontre avec mon propriétaire qui me congédie pour vente de son appartement je viens d'en trouver un nouveau.

je peux y habiter d'ici le 1er mars 2009.

dois-je donc faire jouer mon préavis de départ (par envoi d'un courrier en "AR" ?

ont ma dis aussi que je devais payer les 3 mois de préavis malgré mon départ ?

hélas, cela se monterait à 900€ (300 € de loyer par mois) alors que je dois donner dans le même temps la caution sur le nouveau logement.

je m'inquiète donc, car je n'ai pas de revenus suffisants pour assumer tous ses paiements ?

en bref, dois-je payer 3 mois de préavis à mon propriétaire pour quitter son appartement ?

merci d'avance (et pardonner mon empressement et désarroi).

merci encore par avance et amitié...